

COMMUNIQUÉ

Automne 2017



Rapport de la Présidente de la CHLC 2017-2018 Manon Dostie, Canada

J'ai eu l'honneur d'entreprendre mon mandat comme présidente de la CHLC en mai 2017 grâce à la nomination bien méritée de Josh Hawkes à titre de juge de la Cour provinciale de l'Alberta (chambre criminelle) ce printemps.

À titre de présidente, j'ai représenté la CHLC dans le cadre de la réunion annuelle de l'Uniform Law Commission (ULC) en juillet à San Diego, en Californie, où j'ai eu l'occasion d'observer les rouages de l'organisation. J'ai été frappée par la passion et l'engagement des commissaires.

Cette rencontre a permis aux deux organismes d'échanger sur des projets d'intérêt commun – des réparations civiles pour la diffusion non autorisée d'images intimes aux testaments sous forme électronique, en passant par les systèmes de registre pour l'exécution des jugements.

La CHLC a clos une autre année productive par la tenue d'une assemblée fructueuse à Regina, en Saskatchewan, du 13 au 17 août 2017. Comme les présidentes des sections et certains comités rendront compte de leurs activités dans les pages qui suivent, je me concentrerai sur d'autres travaux examinés au cours de la semaine.

Le Comité de supervision du Plan stratégique (CSPS) et ses groupes de travail ont eu l'occasion de présenter les progrès réalisés dans le cadre de l'examen stratégique et d'obtenir de la rétroaction concrète sur les secteurs prioritaires de renouvellement soulevés en 2016. L'examen est exhaustif et vise à mettre à jour la Constitution et les règlements administratifs, à moderniser la stratégie de publications et de communications, y compris le lancement d'un nouveau site Web, à examiner minutieusement la structure de la CHLC, à revoir la méthode de financement de la CHLC et à apporter des modifications pour s'assurer de sa pertinence et de sa

viabilité, ainsi qu'à examiner les partenariats de la CHLC avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'Association du Barreau canadien et les instituts de réforme de droit, y compris nos partenaires internationaux comme l'ULC. L'objectif de l'examen stratégique est clair : assurer la pertinence de la CHLC pour les 100 prochaines années!

Notre invitée internationale, Harriet Lansing, ancienne présidente de l'Uniform Law Commission et membre du Comité international, a fait une présentation sur le travail de l'ULC et a donné de la rétroaction utile sur les projets de collaboration actuels et éventuels entre les deux organismes.

Nous avons également eu le privilège d'entendre deux intervenants invités : la sénatrice Denise Batters a présenté le rapport du Sénat intitulé : « *Justice différée, justice refusée : L'urgence de réduire les longs délais dans le système judiciaire au Canada* », et M. Marco Mendicino, secrétaire parlementaire de la ministre fédérale de la Justice, a prononcé l'allocation inaugurale du premier séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtmann sur l'examen du système de justice pénale.

Je tiens à réitérer mes remerciements aux personnes suivantes, dont le dévouement et le travail acharné ont fait de 2016-2017 une année réussie : Clark Dalton, coordonnateur national de projet, et Marie Bordeleau, directrice générale, Sarah Dafoe – présidente de la section civile, Laura Pitcairn – présidente de la section pénale, Dorette Pollard – secrétaire de la section pénale, les représentants des administrations, les présidents et membres des comités directeurs, les présidents et membres des groupes de travail, les présidents et membres des nombreux comités dont le Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, le Comité de supervision du Plan stratégique, le Comité international, le Comité des publications et des communications, le Comité du centenaire, le Comité des finances ainsi que les membres sortants du Comité exécutif.

Au nom de tous les participants, des invités et de leur famille, j'aimerais également remercier le travail acharné du Comité organisateur mené par Darcy McGovern, Susan Amrud, Dean Sinclair, Maria Markatos et Kelly Winn et souligner les activités sociales organisées de main de maître par le Comité organisateur durant la semaine, y compris :

- une cérémonie d'ouverture à l'historique Hôtel Saskatchewan, à laquelle étaient conviés des invités spéciaux, suivie d'un match de football intense opposant les Roughriders de la Saskatchewan aux Lions de la C.-B.;
- une visite du Musée de la GRC, un match de baseball enlevant qui s'est soldé par une victoire (Go Est Go!), suivi d'un BBQ au mess des officiers de la GRC;
- une soirée à la résidence du Gouverneur général et aux propriétés attenantes; et
- une rencontre informelle dans la suite de la présidente.

Je suis heureuse d'avoir pu compter sur votre participation active – certains plus que d'autres – vous vous reconnaissez sans doute!

C'est avec grand honneur que je continuerai de servir comme présidente pour l'année 2017-2018. Le moment semble venu de consacrer notre temps et notre énergie à compléter l'examen stratégique à temps pour la réunion du centenaire à Québec en août 2018 – un retour à la province où la CHLC a tenu sa toute première assemblée en 1918.

Ne manquez pas la réunion annuelle 2018 de la CHLC!

Le comité hôte a l'immense plaisir de vous inviter à la 100^e Assemblée annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, qui aura lieu du dimanche 12 août au jeudi 16 août 2018 à Québec, QC. Toutes les séances se tiendront à l'hôtel Delta Québec, où nous avons obtenu un bloc de chambres pour les délégués au tarif spécial de groupe de 179\$/nuitée en occupation simple ou double. L'échéance pour le tarif préférentiel est le 27 juillet 2018. Faites-vite, car ce tarif est établi sous réserve de disponibilité, et Québec est très occupée à ce temps de l'année. Pour réserver, il suffit de composer le 1-888-884-7777 ou 1-418-647-1717, ou d'aller en ligne au lien suivant :

<http://www.marriott.com/hotels/hotel-photos/yqbd-delta-hotels-quebec>. Au moment de la réservation, veuillez indiquer que vous appartenez à la CHLC.

Nous nous affairons à organiser la réception traditionnelle du dimanche soir, partie de balle molle et barbecue du mardi ainsi que banquet de clôture du mercredi. De plus amples détails seront disponibles dans le prochain *Communiqué*. De plus, nous vous invitons à prolonger votre séjour parmi nous et à y venir en famille. Avec son centre-ville historique, ses événements culturels et la nature à proximité, la ville de Québec a tout pour plaire, tant aux petits qu'aux plus grands. Pour planifier votre séjour et trouver des renseignements touristiques aux liens suivants :

<https://www.quebecregion.com/fr/>
<https://www.quebecregion.com/en/>

Nous avons hâte de vous accueillir et de célébrer ce centième anniversaire en votre compagnie !



Rapport de la Présidente de la Section pénale 2016 – 2017 Laura Pitcairn, Canada

Ce fut un privilège de présider la réunion de la Section pénale cet été à Regina. Nous avons un ordre du jour chargé cette année et notre tribune libre comptait des exposés fort intéressants que j'aimerais porter à l'attention de tous.

Trente-et-un délégués venant de 10 gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont participé aux délibérations de la Section pénale. Fait à noter, 13 nouveaux délégués participaient cette année pour la première fois à la CHLC. L'ordre du jour était très chargé, comptant 27 résolutions d'origine gouvernementale. De ce nombre, neuf ont été adoptées sans modification et 14 après modification, aucune n'a été rejetée, deux ont été retirées sans discussion et deux l'ont été après étude et débat sérieux.

Ces résolutions touchaient divers sujets allant de la réforme de la définition de bestialité à l'art. 160 du *Code criminel*, à la Commission d'enquête relative sur les rapports, investigations et poursuites relatifs aux infractions sexuelles (a finalement été retirée). La Section pénale a créé deux nouveaux groupes de travail, en application de deux résolutions, dont l'un sur la réforme de l'art. 490 du Code, et l'autre chargé d'examiner l'art. 9 de la *Loi sur la preuve au Canada* en vue d'une réforme possible du droit de la preuve ayant trait à la possibilité qu'une partie puisse confronter et diriger ses propres témoins. Nous avons hâte de voir les résultats de leur travail l'an prochain!

En outre, il y a eu ces rapports de quatre groupes de travail présentés cette année, dont trois rapports conjoints et un de la Section pénale. À cette section, le Groupe de travail sur les

télémandats a déposé un rapport d'étape visant à poursuivre son étude du régime des télémandats dans le Code et à faire rapport à la Section pénale en 2018. Trois groupes de travail conjoints des Sections civile et pénale ont déposé des rapports périodiques aux séances conjointes sur les sujets suivants :

- Dommages-intérêts en vertu de la Charte et dommages-intérêts civils contre la Couronne;
- Vérifications de casiers judiciaires;
- Législation provinciale/territoriale complémentaire au droit pénal.

À nos réunions, les délégués de la Section pénale ont aussi pris part à cinq exposés dont quatre d'ordre consultatif. Fait à noter, le séminaire commémoratif inaugural Earl Fruchtmann était un exposé sur « L'examen du système pénal », de Marco Mendicino, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Les autres consultations étaient celles de Marco Mendicino sur « Les peines minimales obligatoires » ainsi que du ministre de la Justice sur « La réduction des délais dans le système judiciaire » et sur « Abaisser le taux d'alcoolémie ». En dernier lieu sans être moindre, la sénatrice Denise Batters a présenté à la Section pénale le rapport du Sénat intitulé « Justice différée, justice refusée : L'urgence de réduire les longs délais dans le système judiciaire au Canada », qui a bénéficié de l'appui de nombreux membres de la Section civile à la réunion d'ouverture de la Section pénale, dimanche après-midi.

J'aimerais remercier tous les délégués de leur engagement et de leur travail ardu tout au long de la semaine et du temps consacré à diriger les réunions de la CHLC. Je tiens aussi à remercier la secrétaire de la Section pénale, Dorette Pollard, de tout son travail ardu à me ramener à l'ordre et à veiller à ce que nos réunions se déroulent sans heurts! Au fil des prochains mois, j'ai hâte de travailler avec Samantha Hulme, qui me succédera, à la préparation de la réunion du 100^e anniversaire qui se tiendra à Québec l'été prochain!



Rapport de la Présidente de la Section civile 2016 – 2017 Sarah Dafoe, Alberta

Je suis ravie de faire rapport, pour le Communiqué de cet automne, sur le travail accompli aux réunions de 2017 à Regina. La Section du droit civil a entendu des exposés sur divers sujets suscitant la réflexion et j'aimerais profiter de l'occasion pour en souligner quelques-uns.

La Section du droit civil a adopté en principe la *Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil*, sous réserve de certaines modifications demandées par les délégués. Cette mesure, qui remplacerait l'actuelle loi uniforme, vise à donner suite aux faits récents sur la scène juridique tels que les dernières décisions sur les droits des personnes transsexuelles. Un autre objectif fondamental de ce projet est d'encourager la cohérence entre les gouvernements du Canada afin de minimiser les difficultés pour les registraires de l'état civil.

Les discussions ont été animées et les délégués ont demandé au groupe de travail d'examiner quelques questions au moment de modifier la version finale de la loi et des commentaires. Par exemple, ils lui ont demandé de clarifier l'effet juridique de l'enregistrement différé, de souligner aux gouvernements la nécessité d'examiner la législation locale concernant l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels pour assurer la confidentialité dans certains domaines, et de fournir plus d'information sur les éléments que le groupe de travail a pris en compte dans la formulation de ses recommandations à l'égard des politiques.

De plus, les délégués ont demandé au groupe de travail de confirmer l'absence de tout conflit non voulu entre les dispositions de cette loi uniforme et d'autres telle la *Loi uniforme sur le changement de nom*.

Les révisions nécessaires ont été complétées par le groupe de travail et revues par les représentants d'administration. La *Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil* (2017) a donc été adoptée et sa promulgation a été recommandée aux administrations.

La Section a aussi reçu des rapports sur plusieurs de ses projets en cours. Elle a reçu un rapport d'étape sur les locations commerciales et a hâte de voir l'avant-projet de la *Loi uniforme sur les locations commerciales* à la conférence de l'an prochain. Cette année, les délégués ont été invités à examiner des questions comme le droit de rentrée prévu par la loi, les dispositions sur la répartition des paiements périodiques et les remboursements anticipés, et ce que devrait être l'objectif d'un processus de résolution sommaire des différends.

Nous avons aussi entendu le rapport du groupe de travail qui s'occupe des nouvelles règles harmonisées qu'on propose à l'égard de la production de documents électroniques lors de procédures en matière civile et administrative, et celui du groupe de travail qui examine la manière d'exécuter les jugements rendus en matière fiscale entre les provinces et les territoires du Canada.

En outre, les délégués de la Section du droit civil ont reçu un rapport du gouvernement fédéral sur les initiatives en

matière de droit international privé, un rapport de l'American Uniform Law Commission soulignant ses travaux de l'année passée, et une proposition des représentants de l'Association canadienne des franchiseurs visant à revoir et à mettre à jour l'actuelle *Loi uniforme sur les franchises*.

Le Comité directeur de la Section du droit civil examine actuellement de nouveaux projets pour les prochaines années et l'on demande aux délégués s'ils appuieraient l'élaboration de projets entourant la distribution non consensuelle d'images intimes (pornographie vengeresse), les testaments électroniques et une mise à jour de l'actuelle *Loi sur la compétence des tribunaux et le transfert des actions*.

Ce fut un vif plaisir de présider la Section civile en 2016-2017, et je suis reconnaissante à tous ceux qui ont travaillé si fort à préparer des rapports et des exposés et qui ont tellement valorisé les travaux en cours en participant aux groupes de travail et aux réunions de Regina.

Je suis convaincue que la Section sera entre très bonnes mains pour la prochaine année, sous la direction de Maria Markatos.

La CHLC présente ses nouveaux membres exécutifs

Lee Kirkpatrick Vice-Présidente

Lee est avocate principale au ministère de la Justice du gouvernement du Yukon, où elle mène et coordonne les poursuites, agit à titre d'avocate du Coroner, et conseille le gouvernement dans les domaines liés aux infractions réglementaires et au droit pénal. Elle est aussi coprésidente du Groupe de travail sur la détermination de la peine du Comité F-P-T de coordination des hauts fonctionnaires (CCHF). Lee est à la CHLC depuis le début des années 90 et a pris part aux travaux des sections tant pénale que civile. Elle est une ancienne présidente de la Section pénale.



Maria Markatos Présidente de la Section civile

Maria est avocate principale de la Couronne à la Division de l'innovation et de la législation du ministère de la Justice. Après son stage à ce ministère en 2004, elle a été admise au barreau de la Saskatchewan en 2005. Avant d'entrer à plein temps à la Direction des services législatifs en 2010, Maria a consacré son temps à la Division du droit civil à titre d'avocate au Bureau des exécutions des ordonnances alimentaires. Elle est titulaire d'un B.A. de l'Université de Regina et d'une licence de l'Université de la Saskatchewan. Maria participe aux activités de la CHLC depuis 2011.



Samantha Hulme Présidente de la Section pénale

Depuis 25 ans, Samantha Hulme est avocate de la Couronne au Service des poursuites de la C.-B., au ministère du procureur général à Victoria. Elle est titulaire d'un B.A. en histoire/science politique de l'Université Carleton à Ottawa et d'une licence de l'Université Western à London. Après 20 ans dans les tranchées du Lower Mainland à titre d'avocate d'affaires et de procureure de la Couronne administrative, Samantha travaille depuis 7 ans à la réforme F-P-T du droit pénal et aux dossiers de la Section pénale de la CHLC. Elle enseigne la procédure pénale depuis 5 ans à la Faculté de droit de l'Université de Victoria.